

Moniteur Sportif-animateur

Fiche d'homologation

CANDIDAT

Nom et Prénom :	Club :	N° FEBRAS :
Maitre de stage MC (Nom et cachet) :		

Cours spécifiques AM (dispensé par la Commission de l'Enseignement)

Date :

Le cours spécifique AM est un prérequis pour réaliser le stage d'animation/la leçon d'évaluation

Exercice Sauvetage d'un noyé en piscine (AM REA)

En formation (date-lieu) :	En formation(date-lieu) :	Réussite (date-lieu) :
Jury MF (cachet ou Vignette & signature)	Jury MF (cachet ou Vignette & signature)	Jury MF (cachet ou Vignette & signature)

Stage d'animation pratique en piscine (1h par leçon- Minimum 2 élèves)

Formation 1 Date -Lieu	Jury MC (cachet & signature)
Formation 2 Date -Lieu	Jury MC (cachet & signature)
Formation 3 Date -Lieu	Jury MC (cachet & signature)
Formation 4 Date -Lieu	Jury MC (cachet & signature)
Formation 5 Date -Lieu	Jury MC (cachet & signature)

Evaluation animation pratique en piscine (1h – Minimum 4 élèves)

Evaluation 1 Date-Lieu	Jury MF (cachet et signature)
Décision : Réussite / nécessite une pédagogie complémentaire Repêchage Date-Lieu	Jury MF (cachet et signature)



Décision : Réussite / nécessite une pédagogie complémentaire

Le titulaire de la présente a satisfait à toutes les exigences LIFRAS pour l'obtention du brevet Assistant Moniteur et a payé la somme **de 15€** au club pour homologation auprès de l'Adeps.

Renvoyer ce document accompagné de la fiche d'évaluation pédagogique réussie.

Date :**Signature/cachet**

Chef d'école

Président club

Information dans l'info enseignement 80 et le cahier des charges MS animateur sur l'intranet.

Le candidat doit être en ordre de cotisation, de visite médicale et être en possession d'un CFPS en ordre de recyclage pour être homologué.

Les cours spécifiques AM et l'exercice de sauvetage ont une validité de 3 ans dans le cadre du passage ultérieur au brevet AM.